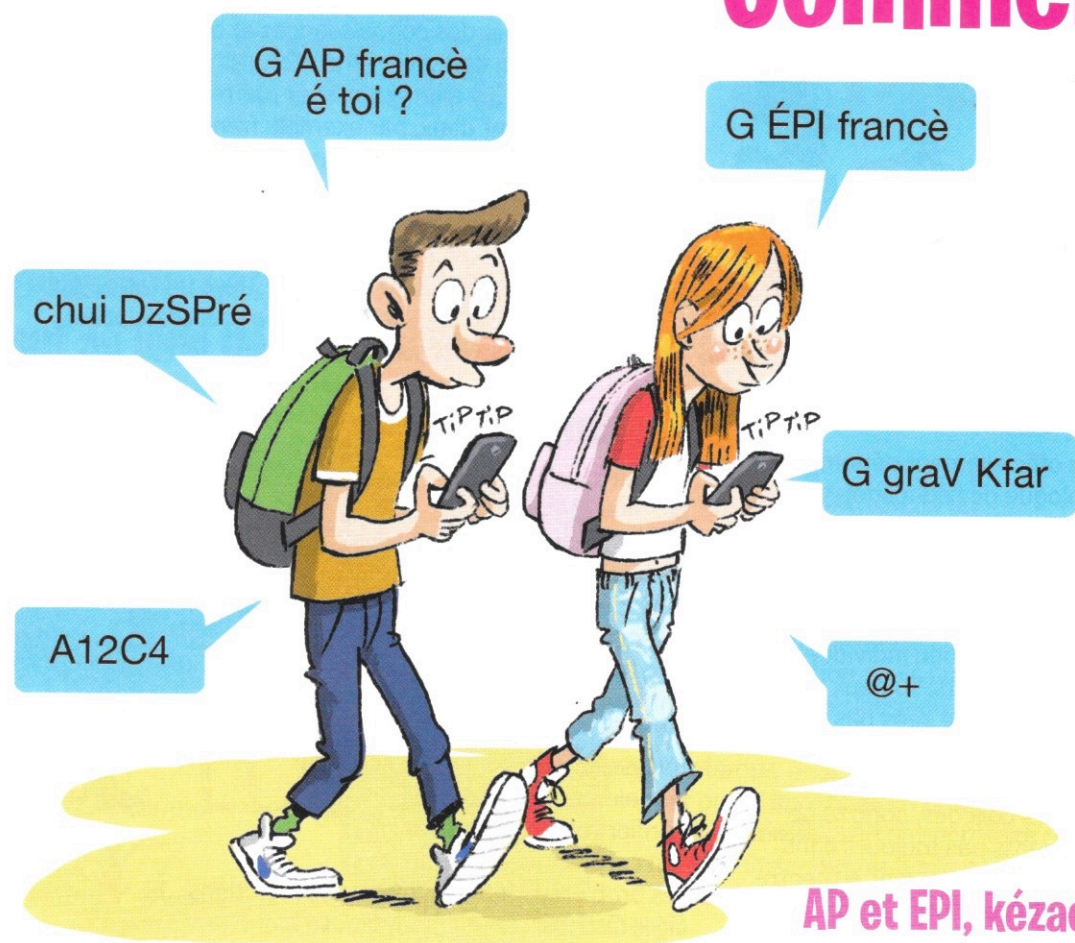




TON EMPLOI DU TEMPS DE BASE

Voici les matières obligatoires et leur volume horaire hebdomadaire pour chaque niveau de classe. À cela s'ajoutent au moins dix heures annuelles de vie de classe (*lire lexique p. 63 à 65*).

	6 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e
Éducation physique et sportive	4 h	3 h		
Enseignements artistiques (arts plastiques et éducation musicale)	1 h de chaque (ou 2 h sur un semestre pour chaque enseignement).			
Français	4 h 30			4 h
Histoire/géographie/enseignement moral et civique	3 h			3 h 30
Langue vivante 1	4 h	3 h		
Langue vivante 2	-	2 h 30		
Mathématiques	4 h 30	3 h 30		
Sciences de la vie et de la Terre	4 h	1 h 30		
Technologie		1 h 30		
Sciences physiques		1 h 30		
Total	26 heures, si l'on ajoute les enseignements complémentaires (lire ci-contre).			

AP et EPI, kézaco ?

Il s'agit des enseignements complémentaires, dont tout élève doit avoir bénéficié au cours du collège.

L'accompagnement personnalisé (AP) est un dispositif de soutien scolaire réalisé à l'intérieur du collège. Regroupés selon leurs besoins (donc pas forcément par classes ni avec leurs profs habituels), les élèves s'y font réexpliquer des notions et sont aidés pour réviser.

Les enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) te permettent d'approfondir tes connaissances, en mode projet. Ils doivent aboutir à une réalisation concrète, individuelle ou collective. La thématique choisie par tes professeurs (par exemple, l'écologie) doit être travaillée à travers plusieurs matières (comme les SVT et la géo). En théorie, tu dois participer à au moins un EPI entre la 6^e et la 3^e, mais tous les collèges n'en proposent pas forcément.

on étudie au collège

Enseignements facultatifs

Motivé(e) ? Tu peux compléter tes cours obligatoires avec des "options". L'info sur celles-ci est donnée au 3^e trimestre de l'année précédente, pour permettre aux élèves d'être candidats. Voici les possibilités :

- avec le dispositif bilingue tu étudies une deuxième langue vivante étrangère ou une langue régionale dès la 6^e (6 h de langue au total) ;
- dès la 6^e, on peut suivre un enseignement de langues et cultures régionales (2 heures hebdo max) ;
- dès la 6^e, tu peux choisir le chant choral, à raison d'au moins une heure par semaine
- à partir de la 5^e, il est possible de suivre un enseignement de langues et cultures européennes, qui renforce l'apprentissage d'une des deux langues étudiées (2 h hebdo max) ;
- à partir de la 5^e, tu peux choisir latin et/ou grec (1 h hebdo max en 5^e, 3 h max ensuite).

Des classes "spéciales"

Certains collèges proposent des classes permettant de tenir compte des talents des élèves. On peut les trouver sur le site Web des rectorats. Attention : il peut y avoir plus de demandes que de places disponibles, rendant alors une sélection nécessaire (entretien de motivation, audition, test...).

Pour les bilingues

Les sections internationales mélangent des élèves étrangers et français parlant la langue de la section (anglais, chinois, arabe, danois...) et désirant approfondir leur pratique. La LV1 est renforcée (4 h hebdo en plus) et

une discipline non linguistique (en général l'histoire-géo) est enseignée en partie dans la langue de la section. Certains collèges proposent également des sections bilingues en langue régionale.

Pour les artistes

Des classes à horaires aménagés permettant aux élèves passionnés (et ayant un bon niveau) de musique, de théâtre ou de danse d'alléger leur emploi du temps pour suivre un enseignement artistique renforcé, en partenariat avec une institution culturelle (un conservatoire, par exemple).

Pour les sportifs

Des sections sportives regroupent des élèves voulant renforcer la pratique de leur discipline. Une centaine de sports différents sont proposés. Cela ajoute au moins 3 h hebdo de sport à l'emploi du temps.

Par ailleurs, les collèges peuvent créer des classes "à projet", afin de regrouper des élèves d'un même niveau autour d'un projet spécifique. C'est, par exemple, le cas des classes journalisme, dans lesquelles la réalisation d'un journal fait l'objet d'un (ou plusieurs) créneau(x) horaire(s) chaque semaine.

Les parcours éducatifs

Il n'y a pas que les cours au sens strict au collège ! Certains enseignements sont plus transversaux, et visent à faire de toi un(e) ado mature, qui prend sa vie en main. C'est le cas des "parcours", au nombre de quatre.

Avec le parcours avenir, tu vas construire ton orientation et découvrir le monde professionnel, avec l'aide

de ton/ta prof principal(e), du/de la prof documentaliste et du/de la "psyEN" (psychologue de l'Éducation nationale). Le point d'orgue de ce parcours, c'est la "séquence d'observation en milieu professionnel", le fameux stage de 3^e en entreprise. Tu as le temps, mais ne t'y prends pas au dernier moment !

Le parcours d'éducation artistique et culturelle vise à faire accéder tous les élèves à l'art. Tu élargiras ta culture artistique, en pratiquant ou en découvrant des œuvres. Les profs d'arts plastiques et de musique en sont les piliers.

Avec le parcours éducatif de santé, souvent porté par l'infirmer(ère) scolaire, tu apprendras à mieux te connaître et à prendre soin de toi. Toutes les dimensions sont prises en compte : dentition, audition, conduites à risque, puberté...

Le parcours citoyen t'aidera à développer ton esprit critique. Il vise à faire de toi un(e) futur(e) citoyen(ne) libre et engagé(e). Souvent porté par le/la prof chargé de l'éducation morale et civique et/ou le/la prof-doc, il se concrétise par exemple à travers les élections de délégués, l'engagement dans des projets de classe ou dans un média scolaire, etc.

